

---

<b>Nombre de membres en exercice</b> : 10	<b>Séance du jeudi 21 décembre 2023</b>
<b>Présents</b> : 10	L'an deux mille vingt-trois et le vingt-et-un décembre l'assemblée régulièrement convoquée le 18 décembre 2023, s'est réunie sous la présidence de André SPAEDIG.
<b>Votants</b> : 10	<b>Sont présents</b> : André SPAEDIG, Hubert OSTER, Marc OSTER, Yannick BUCHI, Muriel POIROT, Danielle GEHRINGER, Jean-Marc JAZERON, Catherine GOSSE, Cathy NICKLAUS, Bernard BUCHY
	<b>Représentés</b> :
	<b>Excusés</b> :
	<b>Absents</b> :
	<b>Secrétaire de séance</b> :

---

Le Conseil Municipal approuve le PV de la séance du 30/11/2023.

**DE\_2023\_047**

**Objet : Approbation avant projet sommaire de la salle polyvalente - ANNULÉ**

Le Conseil Municipal décide de réaliser des travaux de rénovation et d'adaptation des espaces de la salle polyvalente.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la proposition de l'architecte Claire KELLER de WINGEN-SUR-MODER et l'autorise à poursuivre l'étude du projet pour les travaux susvisés, d'un montant de :

- 1 379 377.00 € HT, soit 1 655 252.40 € TTC pour les travaux de rénovation et d'adaptation des espaces de la salle polyvalente.

**Plan de financement**

DETR .....	680 000.00 €
Région Alsace .....	275 875.00 €
Collectivité européenne d'Alsace .....	100 000.00 €
Fonds propres .....	179 377.40 €
Emprunts.....	150 000.00 €
TVA .....	<u>270 000.00 €</u>
<b>TOTAL .....</b>	<b>1 655 252.40 €</b>

- 274 610.00 € HT, soit 329 532.00 € TTC pour la chaufferie collective et le réseau de chaleur.

**Plan de financement**

DETR .....	109 844.00 €
Région Alsace Climaxion .....	109 844.00 €
Fonds propres .....	54 922.00 €
TVA .....	<u>50 000.00 €</u>
<b>TOTAL .....</b>	<b>329 532.00 €</b>

Et décide de solliciter les subventions y relatives auprès de la Région Grand Est, de la Collectivité européenne d'Alsace, de l'Etat ou tout autre financeur.

**DE\_2023\_048**

**Objet : Vente de terrains**

Le Conseil Municipal a décidé de viabiliser au droit du terrain les 2 terrains encore constructibles. Le marché de travaux concernant la viabilisation de ces terrains ayant été attribué et après en avoir délibéré, il décide de fixer le prix de vente de l'are pour ces 2 terrains à **6000 € TTC**.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à représenter la commune dans toute démarche en rapport avec la vente de ces terrains et à signer tout document y relatif.

*Résultat du vote : Adoptée - Votants : 10 - Pour : 10*

**DE\_2023\_051**

**Objet : Approbation avant projet définitif de la salle polyvalente**

Cette délibération annule et remplace celle portant le numéro DE\_2023\_050.

Le Conseil Municipal a décidé de réaliser des travaux de rénovation et d'adaptation des espaces de la salle polyvalente et, après en avoir délibéré, approuve :

- l'avant-projet définitif de l'architecte Claire KELLER de WINGEN-SUR-MODER comme suit :
- un montant de 1 719 437.52 € HT, soit 2 063 325.02 € TTC pour les travaux,
- un montant de 211 490.81 € HT, soit 253 788.98 € TTC pour les honoraires,
- le plan de financement ci-dessous.

Il autorise le Maire à :

- solliciter les subventions y relatives auprès de la Région Grand Est, de la Collectivité européenne d'Alsace, de l'Etat ou tout autre financeur,
- déposer le permis de construire,
- lancer la consultation des entreprises.

**Plan de financement**

DETR honoraires .....	105 745.00 €
DETR travaux .....	859 718.00 €
Région Grand Est.....	400 000.00 €
Collectivité européenne d'Alsace .....	100 000.00 €
Fonds propres .....	271 644.30 €
Emprunts.....	200 000.00 €
TVA .....	<u>380 006.70 €</u>
<b>TOTAL .....</b>	<b>2 317 114.00 €</b>

*Résultat du vote : Adoptée - Votants : 10 - Pour : 7 - Contre : 3*

Le Maire,

Le secrétaire,